

Les actualités de l'AFEID



Edito

L'AFEID a pour ambition d'être :

- un **lieu de rencontre** permettant le partage et la diffusion des connaissances relatives à la gestion de l'eau pour l'irrigation et le drainage,
- un **think tank** à l'usage des acteurs du développement hydro-agricole, capable de s'inscrire dans le débat public où elle est reconnue pour ses compétences et son objectivité,
- et une **passerelle** entre le monde de la recherche et de l'enseignement, celui des praticiens, et celui du grand public.

Pour y parvenir, l'AFEID continue à mettre en œuvre avec volontarisme son plan stratégique adopté lors de l'AG de juin 2022 : mars 2023 recrutement d'une Directrice Technique, avril-juin 2023 tournée des membres fondateurs (BRL, CACG, INRAE, SCP) afin de préciser le positionnement de l'AFEID dans leurs stratégies respectives, juillet-octobre 2023 mise en place progressive de groupes de travail ouverts aux membres pour mieux les impliquer dans la vie de l'association. L'AG a aussi été l'occasion de co-organiser avec ARVALIS une très intéressante journée technique sur l'agriculture de conservation des sols.

Cet été, outre la préparation des grands colloques à venir (cf. ci-dessous) l'AFEID a renoué le dialogue avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Elle propose, en lien avec le Plan Eau notamment, de mettre son expertise au service de ce dernier sur des sujets stratégiques relatifs à la gestion quantitative de l'eau : comment assurer notre souveraineté alimentaire alors que les ressources en eau se raréfient, notamment en été, et que les tensions autour de son partage se multiplient ? Quelle est la place de l'agriculture irriguée pour répondre à nos besoins ? L'irrigation peut-elle sous certaines conditions être un levier d'un point de vue environnemental, économique et social pour répondre à une demande alimentaire mondiale en augmentation ? Les sujets ne manquent donc pas et l'AFEID essaie avec ses modestes moyens mais sa grande expertise de terrain appuyée par la recherche scientifique d'apporter sa pierre à l'adaptation au changement climatique.

Bienvenue aux nouveaux adhérents

Durant l'été notre association a enregistré 15 nouveaux adhérents ; nous leur souhaitons la bienvenue : leur expertise sera un atout pour les défis que l'AFEID se propose de relever.

Les événements AFEID à venir

Un **colloque Analyse du Cycle de Vie et décision publique** aura lieu à la SCP (Le Tholonet près d'Aix en Provence) le 3 octobre ; Ce sera la première fois qu'un colloque sera consacré à l'utilisation de l'ACV pour la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire. L'objectif est de faire connaître aux décideurs cette nouvelle méthode scientifique.

Information et inscription obligatoire sur le site de la **Chaire ELSA-PACT - Colloque ACV et décision publique**



Une **conférence euro-méditerranéenne sur la réutilisation des eaux usées** sera organisée fin 2024. Le comité de pilotage est constitué.

L'AFEID organise à Marseille en novembre 2026 le **26ème congrès mondial de l'irrigation et du drainage**. Le comité scientifique est en cours de formation : n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez y participer !

COSTEA

La phase 2 du COSTEA s'achève avec la **publication de 11 notes de positionnement en 4 langues**. Sources de connaissances considérables basées sur l'expertise d'un réseau de plus de 400 membres, experts et praticiens de l'eau agricole à l'échelle internationale : **n'hésitez pas à les télécharger et les partager !**

(<https://www.comite-costea.fr/productions/>)

Sont concernés des sujets variés d'actualité tels que i) pour l'Afrique de l'Ouest : le transfert de gestion aux associations d'irrigants, le développement des filières, la gestion du foncier irrigué pour une mise en valeur durable des aménagements hydroagricoles, l'ingénierie des aménagements hydroagricoles, la valorisation agricole et l'aménagement des bas-fonds, ii) pour l'Asie du Sud-Est : le foncier comme enjeu majeur de durabilité des territoires irrigués, iii) pour le Maghreb : l'enjeu crucial de la gestion des droits fonciers et de l'eau pour la sécurité alimentaire, la préservation des ressources et la justice sociale. Plus généralement, il s'agit également de positionnements sur les approches territoriales pour repenser l'agriculture irriguée dans les grandes plaines inondables, sur comment aller vers une agriculture irriguée agroécologique, sur les clés d'une opérationnalisation réussie de la réutilisation des eaux usées traitées en agriculture, et enfin, un positionnement innovant sur les services aux irrigants qui place les agriculteurs irrigants au cœur des stratégies de développement.

Le COSTEA 3 est en cours de préparation avec l'AFD. Les actions se concentreront autour du renouvellement des pratiques et politiques de l'agriculture irriguée pour répondre aux défis climatiques et de sécurité/souveraineté alimentaire. L'enjeu de ce COSTEA 3 est de créer une structure pérenne avec une représentation des différents pays bénéficiaires d'une aide publique dans le domaine de l'eau agricole, et de s'ouvrir à d'autres financements que celui de l'AFD.

Irrigation of the future

Nos interventions dans le cadre du contrat AFEID- Banque Mondiale ont continué avec le test au Kenya de l'outil Irrigation Operator of the Future (iOF) pour le diagnostic de la performance du service d'irrigation. De nouveaux terrains d'application sont en cours de discussion. Des études de cas devraient être développés prochainement sur la base de ces tests.

<https://www.worldbank.org/en/topic/water-in-agriculture/publication/the-irrigation-operator-of-the-future-a-toolkit>

Publiez via l'AFEID!



La page LinkedIn de l'AFEID est active : **n'hésitez pas à partager et commenter nos communications, mais aussi à nous signaler des informations intéressantes et/ou post à retransmettre**. Adressez-les à : celine.papin@inrae.fr

Save the date

Anticiper pour mieux planifier: quelle demande en eau pour quelles agriculture demain? Colloque le 28 septembre à L'Institut Agro Montpellier, organisé par la Chaire EACC et le réseau INRAE "Systèmes Agricoles et eau"



Le rapport à ne pas manquer!

Le rapport de la Cour des comptes publié en juillet 2023 sur la gestion quantitative de l'eau en période de changement climatique donne un panorama intéressant de la gestion de l'eau en France.

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-07/20230717-gestion-quantitative-de-l-eau.pdf>

Quelques chiffres clés sont rappelés en début de rapport : la quantité d'eau renouvelable disponible en France a baissé de 14% entre la période 1990-2001 et 2002-2018. 33Md de m³ sont prélevés en France chaque année dont 3Md m³ pour l'agriculture. Cette dernière est en revanche la première activité consommatrice d'eau : 2,33 Md de m³ soit 57% du total de la consommation. Il est noté que l'irrigation agricole se développe dans des régions où cette pratique n'était pas habituelle ce qui aggrave des situations déjà tendues.

Le rapport soulève toutefois un problème de connaissance insuffisante de la ressource et des prélèvements effectués ce qui constitue un handicap pour définir une stratégie adaptée à l'échelle locale qui puisse être acceptée par les parties-prenantes. De plus, le pilotage de la politique de l'eau au niveau des territoires reste complexe et peu efficient : le rapport note par exemple que les SDAGE ont beaucoup de mal à se décliner en SAGE au niveau des sous-bassins hydrographiques. Les temps d'instruction de ces documents sont bien trop longs et s'appuient sur des données déjà obsolètes compte-tenu de l'évolution du climat.

Il est aussi noté un manque de cohérence entre les politiques de planification de la ressource en eau, d'aménagement du territoire, ou les politiques économique et touristique, la Politique Agricole Commune dont certaines mesures favorisent une agriculture très consommatrice d'eau dans des régions qui connaissent déjà de fortes tensions. En ce qui concerne le financement de la politique de l'eau, les auteurs font remarquer que la redevance sur les prélèvements est globalement faible, et ne dépend pas de l'évolution de la disponibilité de la ressource. Il est en outre noté que 75% de la redevance est supportée par les particuliers qui ne représentent que 16,4% des prélèvements.

Au final les auteurs prônent une stratégie de long terme de réduction des prélèvements ; avec, en ce qui concerne l'eau agricole des recommandations engageantes : « Le financement public d'infrastructures d'irrigation de terres agricoles devrait être conditionné à des engagements de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et à la réduction des quantités d'eau utilisées pour irriguer ».